



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 28 mai 2018

N°79/05/2018 : AMENAGEMENT URBAIN DES ALLEES DE L'EMPEREUR, DE LA PLACE FOCH ET DES ALLEES MORTARIEU - COMMANDE DE SIX CREATIONS CONTEMPORAINES - VERSEMENT D'UNE PRIME AUX CANDIDATS

L'an deux mille dix-huit, le lundi 28 mai à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 mai 2018.

Étaient présents : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean-Michel MUSCATELLI, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Pouvoirs : 8

Mesdames, Messieurs Véronique LAGARRIGUE à Christian PEREZ, Angèle LOUCHARTE à Marie-Claude BERLY, Jean Luc BUDOIA à Pierre Antoine LEVI, Nicole ROUSSEL à Annie GUILLOT, Aurélie BURATTI à Philippe FRANCOIS, Arnaud GUITARD à José GONZALEZ, Carole DUNET-SCHUMANN à Valérie RABAULT, Gaël TABARLY à Arnaud HILION

Absent : 1

Madame, Monsieur Thierry DEVILLE

**Monsieur Alain CRIVELLA donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Montauban a engagé un vaste plan de réaménagement des allées bordant la ville historique à l'Est. Trois espaces sont concernés, situés en Secteur Sauvegardé : l'allée de l'Empereur, la place Foch et les allées Mortarieu.

Le nouvel aménagement renouvellera le partage de l'espace public tout en valorisant l'important patrimoine bordant la zone concernée, participant ainsi à restructurer les limites de la ville ancienne. Les allées revues, largement plantées d'arbres et accueillant un mobilier repensé dont un kiosque à musique, offriront aux Montalbanais de nouveaux espaces de promenade en cœur de ville.

Ville du sculpteur Antoine Bourdelle, Montauban offre dans ses rues la découverte de 10 œuvres en bronze, occasion exceptionnelle de découvrir l'œuvre de cet artiste « éclairer de la modernité ».

Dans le cadre de ce projet d'aménagement urbain et afin de rendre hommage à cet artiste, il est proposé la commande publique de six œuvres d'art sur les allées restaurées du cœur de ville de Montauban, créations contemporaines autour de l'œuvre et la figure du sculpteur montalbanais Antoine Bourdelle.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- charger Madame le Maire d'avoir recours à une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 pour l'achat de ces prestations. Cette procédure sera restreinte et comportera une première phase de sélection des candidatures puis une seconde phase de sélection des offres,

- approuver le versement d'une prime d'un montant de 500 € TTC aux candidats sélectionnés ayant remis une offre conforme en application de l'article 57 dudit décret. Les prestations d'esquisse demandées nécessitent un investissement significatif de la part des candidats sélectionnés. Le montant de cette prime sera indiqué dans les documents de la consultation et la rémunération du titulaire du marché public tiendra compte de la prime reçue.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

31 MAI 2018

De sa publication et/ou notification le :

31 MAI 2018

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 29 mai 2018

Maire,

Brigitte BAREGES

